



Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
<b>Cotisations des membres</b>				
Membres ordinaires	200.-	Annuel	SSMI-Statuts Art. 4 et Art. 13	Encaissement et rappel: IMK
médecins	120.-	(dans le cas d'une nouvelle admission dans la seconde moitié de l'année, seulement la moitié du montant sera facturé)	Sera déterminé à l'occasion de l'assemblée générale annuelle	
Cotisation fmCh médecins	150.-			
Membres ordinaires soins	100.-			
Membres extraordinaires	70.-			
Jeunes membres				
Frais d'examen pour médecin spécialiste soins intensifs FMH	1'700.-  Pour les membres SSMI (1ère année d'adhésion) réduction de 10%: CHF 1'530.-  Pour les membres SSMI (à partir de la 2ème année de votre adhésion) réduction de 20%: CHF 1'360.-			À l'inscription à l'examen



Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
MDSi IS MDSi IMC	2.-/ enregistrement de données (soumis à la TVA)	Annuel	Concept MDSi V27d Vote pour IMC: Comité 2014	Notification des unités imposables (y compris le nombre d'enregistrements) à Protecdata Encaissement: Protecdata Rappel: IMK
Certification d'une unité de soins intensifs conformément aux directives ZK-IS Nouvelle reconnaissance	14'500.-*	Pour la soumission des demandes avant de commencer le travail	Décision Conseil SSMI du 08.12.2015 L'encaissement des frais est réglementé dans le Règlement sur la certification des unités de soins intensifs, annexe V.	Encaissement et Rappel: IMK IMK vérifie chaque protocole SSMI Dès qu'une station réapparaît dans le protocole de la SSMI ZK, IMK facture
Re-certification avec visite et avec nouveau certificat	5'000.-*			Facturation avant le début des activités par le SSMI-ZK
Re-certification sans visite avec nouveau certificat	3'000.-*			En cas de doute, solliciter le contact IMK avec le Président du SSMI-CC Pour non-paiement: notification au Président



Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Modifications organisationnelles et personnelles sans procédure de recertification	300.-*			
Reconnaissance de l'IMC Partie 1: Enregistrement	5'000.-*	Lors de l'enregistrement de la procédure de reconnaissance (reconnaissance préliminaire)	Décision Commission pour la Reconnaissance de IMC du 08.03.2016	Encaissement et Rappel: IMK
Reconnaissance de l'IMC Partie 2: Visitation	4'800.- *	Pour une demande d'évaluation et de visite (inscription définitive)		

\*plus 8% de TVA

Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Frais Congrès annuel	Congrès annuel voir les documents de congrès publiés respectifs	Lors de l'inscription	Déterminé par la Commission du Congrès (SGI-KK) ou les délégués des sociétés médicales participantes	MK ou organisateur de conférence autorisé
Frais Symposium-SSMI	Gratuit pour les membres Médecins non-membres CHF 100.00 Soins non-membres CHF 75.00			



Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Reconnaissance de l'équivalence aux soins intensifs spécialisés FMH	1'000 à 3'500 (en fonction du dossier)		Mise en place des critères de reconnaissance de l'équivalence à la spécialité FMH Médecine Intensive Care: SSMI Directoire 17.7.2013 Détermination des frais: Formulation La lettre type contient des honoraires compris entre 1'000 et 5'000.-	Encaissement et Rappel: IMK
Spécialiste Equilibrium FMH Intensive Care Medicine pour les membres à part entière de la SSMI	gratuit	----	Statuts de la SSMI (voir ci-dessous) Art.2	----
Reconnaissance d'équivalence d'une formation avancée étrangère en soins intensifs	500.- éventuellement des coûts supplémentaires avec des coûts de traitement accrus		Lignes directrices SGI-SSMI pour la reconnaissance d'équivalence de la formation continue en réanimation: décision Comité SSMI du 26.6.2015	Encaissement et Rappel: IMK
Attribution de crédits par le SSMI-KWFB	gratuit	----	Décision Comité SSMI du 17.6.2013	----

Pour chef d'une unité de soins intensifs reconnus sans titre de spécialiste FMH médecine de soins intensifs  
Les candidats qui demandent une adhésion complète à la SSMI mais qui n'ont pas de titre de soins intensifs FMH



Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Formation / formation Continuer: contrôle	Membres SSMI: gratuit  Non-membres: 400.-		Décision Comité de la SSMI du 17.6.2013	Encaissement et Rappel: IMK sur ordre de la SSMI-KWFB
Placement des offres d'emploi sur la page d'accueil de SGI-SSMI	Membres SSMI: 200.- Autre: 1'000 Durée: 2 mois	Lors de la mise en ligne	Décision Comité de la SSMI du 26.8.2014	Encaissement et Rappel: IMK